



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Association des
Maires de l'Isère



ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE L'ISÈRE

INFORMATION AUX MAIRES

LOI PORTANT REVALORISATION DU METIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

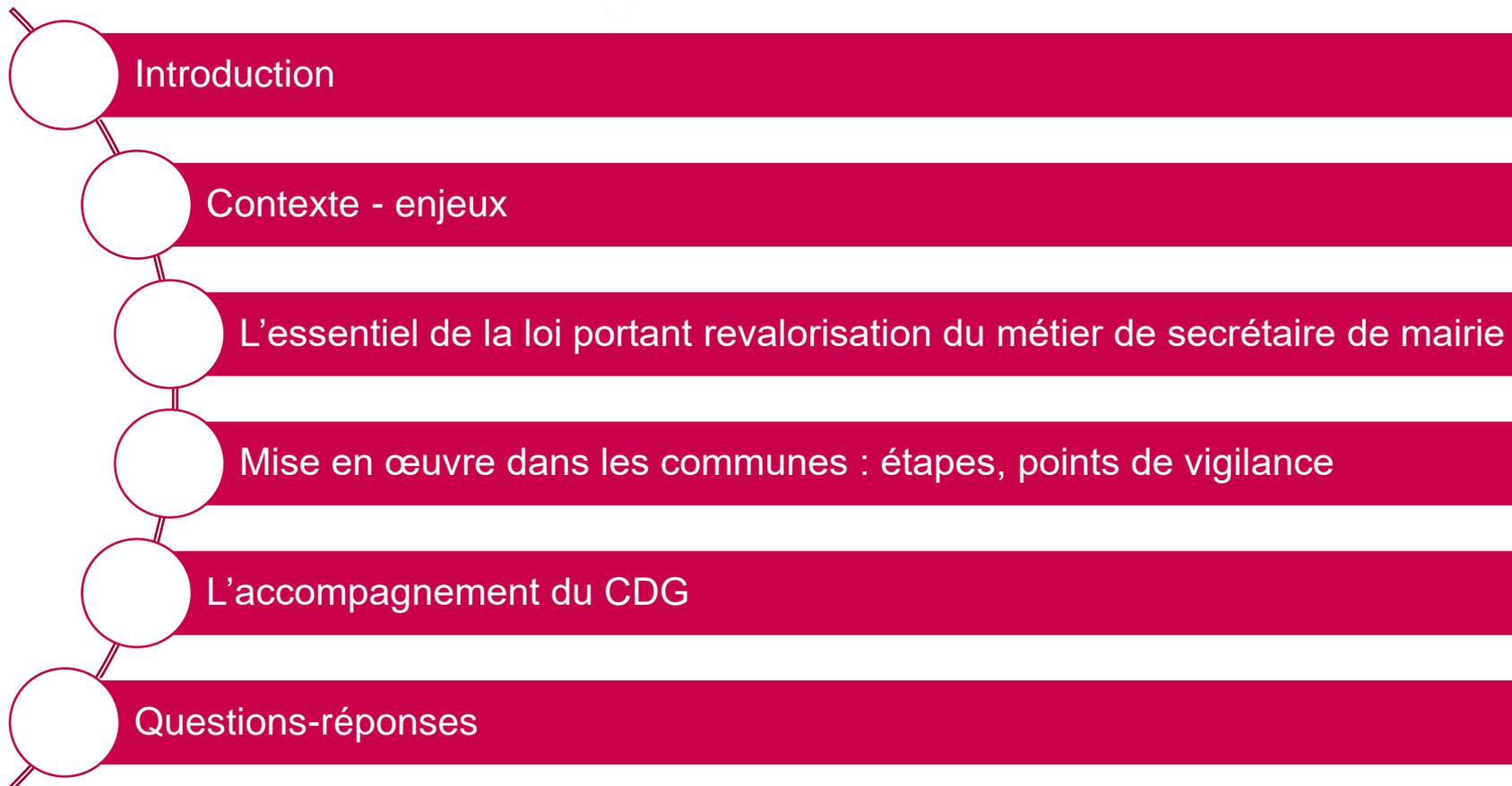
PROMOTION INTERNE

1

21 & 28 mars 2024

cdg38@cdg38.fr

DEROULEMENT



CONTEXTE

- Proposition de loi portée par l'AMF
- Loi publiée le 30 décembre 2023
- Attente des décrets d'application

• ENJEUX

- 358 communes < 2000 hab.
- 77 entre 2000 et 3500 hab.
- 60 à 70% de catégorie C
- 45% de temps non complet
- > 80% de titulaires
- Métier pas toujours identifié (données agent RSU)

L'ESSENTIEL DE LA LOI PORTANT REVALORISATION DU MÉTIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



Dès 2024

- **Obligation** dans les communes < 3500 hab, de **désigner 1 agent pour assurer les fonctions de secrétaire général de mairie (SGM)**,
 - sauf si directeur général des services – emploi fonctionnel (> de 2 000 hab.)



A partir de 2028

- **Les agents de catégorie C ne pourront plus exercer les fonctions de secrétaire général de mairie**
- **< 2 000 hab. :** SGM en **catégorie B** (au moins)
 - A temps complet ou temps non complet (TNC).
 - Fonctionnaire ou **contractuel** (dérogation introduite par la loi).
- **De 2 000 à 3 500 habitants :** SGM ou DGS (emploi fonctionnel) en **catégorie A**
 - A temps complet ou TNC
 - Fonctionnaire ou à défaut un contractuel (en l'absence de candidature de fonctionnaire).

LA PROMOTION INTERNE

- Introduction de 2 dispositifs pour permettre aux SGM de catégorie C d'accéder à la catégorie B :
 - 1 dispositif transitoire jusqu'au 31-12-2027
 - 1 dispositif pérenne après examen pro.
 - Pas de quotas de promotion
- Pas de dispositif spécifique pour accéder à la catégorie A
- Promotion interne « de droit commun » (avec quotas) : part obligatoire de SGM dans les listes d'aptitude

LA PROMOTION INTERNE

- **PI dérogatoire et transitoire hors quotas**
 - **Entre le 01/04/2024 et le 31/12/2027**
 - Pour les agents de cat C sur des grades d'avancement (adjoint admin ppal 2° et 1° cl.)
 - Condition d'ancienneté en tant que secrétaire de mairie

- **PI pérenne hors quotas**
 - Pour les agents de cat C sur des grades d'avancement (adjoint admin ppal 2° et 1° cl.)
 - **Après formation qualifiante (CNFPT) puis examen professionnel**
 - Obligation minimale de services après nomination

AUTRES DISPOSITIONS

- Avantage spécifique d'ancienneté pour l'avancement d'échelon
- Formation initiale obligatoire
- Extension des possibilités de recours à des contractuels
- Animation de réseau / rôle des CDG

MISE EN ŒUVRE DANS LES COMMUNES: ÉTAPES ET POINTS DE VIGILANCE

LA DESIGNATION DU SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE

- Désigné par l'autorité territoriale
- Arrêté du maire : OUI
- Délibération en Conseil municipal : NON
- Dans quel calendrier :
 - Le plus tôt possible
 - Avant de déposer 1 dossier de promotion interne



Sous réserve de dispositions complémentaires qui figureraient dans les prochains décrets

LA PROMOTION INTERNE 2024

1 – Promotion interne « de droit commun »

- Jusqu'au 31 mai : recensement des CDI pour calcul des postes ouverts
- 11 mars – 30 avril : ouverture du portail de saisie (Agirhe)
- 11 juin : commission catégorie A
- 13 juin : commission catégorie B
- Résultats fin juin et listes d'aptitude début juillet

2 – Promotion interne dérogatoire

- PI dérogatoire à l'automne
- Attente décret pour préciser le prévisionnel
- Dépôt sur Agirhe : septembre - octobre
- Commission et listes d'aptitude : novembre

LA NOMINATION APRES PROMOTION INTERNE

Liste d'aptitude (PI de droit commun ou dérogatoire)

Création de l'emploi au tableau des effectifs (délibération)

Déclaration de vacance d'emploi

Arrêté de nomination : détachement pour stage

Période de stage (6 mois)

Titularisation

Suppression de l'ancien emploi (délibération) après avis du CST

2028

COMMUNES < 2000 HAB.



Conforme à la loi

- Titulaire en cat B (rédacteur) ou A (attaché)
- Contractuel en cat B ou A



Evolution de carrière requise

- Titulaire cat C échelle C1 (adjoint admin) : avancement de grade **PUIS** PI ou examen pro ou concours pour cat B
- Titulaire cat C échelle C2 (adjoint admin ppal) : PI ou examen pro ou concours pour cat B

2028

COMMUNES ENTRE 2000 ET 3500 HAB.



Conforme à la loi

- Titulaire en cat A (attaché)
- Titulaire sur emploi fonctionnel en cat A (DGS)
- Contractuel en cat A en l'absence de candidature de fonctionnaire



Evolution de carrière requise

- Titulaire cat C échelle C1 (adjoint admin) : avancement de grade **PUIS** PI ou examen pro ou concours pour cat B **PUIS** PI ou concours pour cat A
- Titulaire cat C échelle C2 (adjoint admin ppal) : PI ou examen pro ou concours pour cat B **PUIS** PI ou concours pour cat A

L'ACCOMPAGNEMENT DU CDG38



Informations générales

- Note et FAQ sur le site www.cdg38.fr ([lien](#))
- Modèle d'arrêté de désignation ([lien](#))
- Webinaires à destination des élus
- Webinaires à destination des secrétaires de mairie (à venir)
- Information lors des Rencontres RH territorialisées



Etude personnalisée par le CDG

- Questionnaire à renseigner ([lien](#))
- Réponse mail ou proposition d'un rdv tel ou visio sous 15 jours

VOS QUESTIONS ?